

La discussion en seconde lecture du projet de loi de décentralisation et d'affirmation des métropoles aura lieu au Sénat à partir de ce mercredi 2 octobre.

Jean-Pierre Sueur s'exprimera dans le débat mercredi après-midi (le débat peut être suivi sur www.senat.fr).

La commission des lois a examiné, sous la présidence de Jean-Pierre Sueur, le texte issu de l'Assemblée Nationale en vue de ce débat. Elle a, en particulier, adopté une version modifiée et complétée du texte qui avait été voté en première lecture par l'Assemblée Nationale sur la métropole Paris Ile de France.

>> [Lire à ce sujet le communiqué publié par la Commission des lois du Sénat le 20 septembre](#)

.